



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 08 mars 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11	L'an deux mille vingt-quatre, Le huit du mois de mars à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.
Date de convocation : 26/02/2024 Date d'affichage : 14/03/2024	Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT.
VOTE	Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.
Abstention	/
Contre	/
Pour	11

DELIBERATION 2024-15

Demande Assujettissement à la TVA Activité BOIS- code service « BOIS »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le montant cumulé des ventes de bois des deux dernières années, 2022 et 2023, dépassent le seuil des 92 000 €, dès lors il y a obligation à s'assujettir à la TVA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **OPTE** pour l'assujettissement de la TVA pour l'activité forestière de la commune (service « BOIS ») à compter du 1^{er} janvier 2024.
- ✓ **AUTORISE** le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès du service des impôts des entreprises du JURA.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

